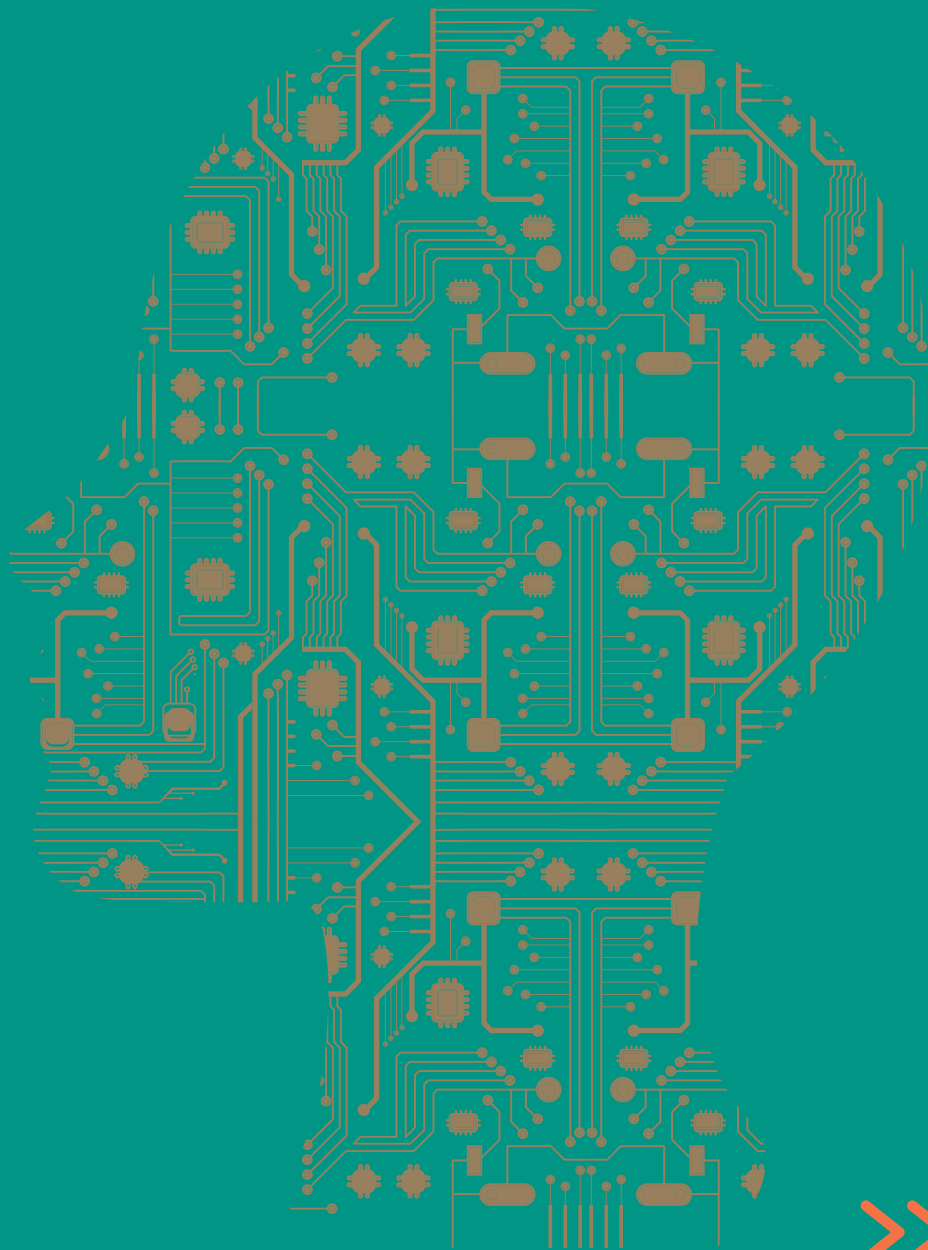




RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE POUR L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



>> 2026

EDITO

L'intelligence artificielle n'est plus une promesse lointaine : elle est déjà présente, bousculant nos repères et ouvrant des horizons inédits. Source d'enthousiasme autant que d'interrogations, elle transforme en profondeur nos façons d'apprendre, d'enseigner, d'évaluer, mais aussi d'organiser nos services administratifs.

Notre région académique a fait le choix d'en saisir les opportunités, avec une ambition claire : donner à chaque élève, chaque enseignant, chaque cadre, chaque personnel, les moyens d'entrer pleinement dans cette nouvelle ère. L'IA doit devenir un levier au service de tous : soutien aux apprentissages, développement de la créativité, accompagnement personnalisé, mais aussi outil précieux pour faciliter le travail quotidien de nos équipes.

Pour nos élèves, l'enjeu est double : acquérir les compétences numériques et citoyennes indispensables pour comprendre et maîtriser l'IA, et, pour celles et ceux qui le souhaitent, se spécialiser dans ces domaines porteurs afin d'accéder aux métiers d'avenir. Nous devons particulièrement encourager les jeunes filles à s'y engager : leur présence (seulement 25%) reste encore trop faible dans les formations d'ingénierie et du numérique, alors même que la société a besoin de leurs talents et que les débouchés sont considérables. Ainsi, dans notre pays, il manque chaque année plus de 20 000 ingénieurs et 60 000 techniciens.

Pour nos personnels, l'IA ouvre également de nouvelles perspectives. Les enseignants pourront s'appuyer sur ses potentialités pour rendre l'enseignement plus accessible et plus adapté à chaque élève. Nos cadres disposeront d'outils inédits pour piloter les politiques éducatives. Enfin, nos personnels administratifs verront leurs missions facilitées par une gestion modernisée et plus fluide.

Avec l'appui du Conseil régional et de nos partenaires, nous avons la responsabilité, et la chance, de faire de l'IA un outil de progrès partagé. C'est avec détermination, lucidité et confiance que notre région académique s'engage dans cette transformation au service des élèves et de la société.

Sophie Béjean
Rectrice de la région académique Hauts-de-France
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

Pierre Moya
Recteur de l'académie d'Amiens

Axe 1

Faire mieux réussir les élèves avec l'aide de l'IA

OBJECTIFS

- Exploiter le potentiel de l'IA pour optimiser le travail des enseignants au service de la réussite des élèves (préparation de ressources pédagogiques pour le travail dans et hors la classe, différenciation, rétroactions, etc.)
- Exploiter le potentiel de l'IA pour renforcer l'accessibilité et l'individualisation des parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP).
- Sensibiliser les élèves à l'IA, à ses potentialités et limites pour le travail personnel. Développer leur citoyenneté et leur esprit critique.
- Sensibiliser les familles pour leur permettre d'accompagner au mieux leurs enfants.

LEVIERS

Former et outiller les différents acteurs pour leur permettre d'appréhender ces évolutions de manière sereine et efficace.

- Former les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés en veillant à l'articulation des actions conduites en formation initiale et en formation continue.
- Renforcer les compétences de tous les formateurs dans le domaine de l'IA.
- S'appuyer sur les expérimentations nationales pour alimenter la réflexion régionale.
- Cartographier l'ensemble des initiatives dans une dynamique de suivi, de valorisation et de partage.
- Mettre à disposition des enseignants et des élèves des ressources.
- Produire, financer et diffuser des ressources à l'attention des familles, dans une dynamique de coéducation autour de ces enjeux.

GOVERNANCE / ACTEURS MOBILISÉS

La Délégation régionale au numérique éducatif (DRANE), les deux Écoles académiques de la formation continue (EAFC), les corps d'inspection, les Cellules académiques recherche développement innovation expérimentation (CARDIE), les cellules académiques « Éducation aux médias et à l'information » (EMI), les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE), CANOPE, les entreprises et startup spécialisées dans les technologies de l'éducation (EdTechs), les universités

FOCUS

Sur les solutions d'IA déjà disponibles pour les enseignants

Les ressources du P2IA - Partenariat d'innovation et d'intelligence artificielle

Des services numériques d'assistance et de recommandation basés sur l'IA sont d'ores et déjà mis à disposition des professeurs par le ministère de l'éducation nationale. Il s'agit des projets lauréats du partenariat d'innovation intelligence artificielle (P2IA).

Ces services numériques permettent :

- d'engager les élèves dans les apprentissages en proposant un cadre ludique ;
- de proposer des contenus qui s'adaptent aux besoins des élèves via des activités personnalisées ;
- de faciliter le suivi des apprentissages par l'enseignant en offrant une synthèse des résultats des élèves de sa classe.

Parmi ces outils, on peut citer Adaptiv'Math, MATHIA et SMART ENSEIGNO en mathématiques, LALILO et NAVI en français, mais aussi Captain Kelly (assistant vocal pour enseigner l'anglais).



[L'intelligence artificielle pour accompagner les apprentissages des fondamentaux au cycle 2](#)

Des outils d'IA au service de la création d'activités pédagogique dans l'ENT. Un exemple : la fonctionnalité Création assistée.

L'intelligence artificielle peut être utilisée à des fins pédagogiques, pour faire gagner un temps précieux aux enseignants.

Les équipes d'Edifice, éditeur de l'ENT de région académique, ont conçu un outil baptisé Création assistée. Il permet de numériser des documents manuscrits ou imprimés afin de les transformer en une ressource interactive prête à partager aux élèves dans l'ENT.



[La fonctionnalité Création assistée sur le site de la DRANE](#)

Axe 2

Former les élèves à l'IA pour les préparer aux métiers d'avenir

L'IA générative est citée comme un des axes majeurs d'évolution des métiers. Il est donc impératif de l'intégrer dans l'offre des formations professionnelles et d'acculturer l'ensemble des enseignants à ces nouvelles compétences.

OBJECTIFS

- Préparer les élèves de la voie professionnelle au contexte des métiers de demain.
- Proposer de nouvelles options liées à l'IA dans les voies générale et technologique.
- Anticiper les besoins en compétences IA sur le marché du travail.
- Adapter les parcours de formation grâce aux échanges avec les acteurs économiques.

LEVIERS

- Promouvoir les métiers de l'IA.
- Intégrer l'IA dans la réflexion autour de la carte des formations, en partenariat avec les acteurs économiques et les collectivités.
- Colorer certains diplômes par une compétence ou mention liée à l'IA.
- Développer des « option numérique et IA » dans certains établissements dans une logique de parcours.
- Promouvoir les parcours post-bac en IA/data et informer les lycéens sur les formations supérieures régionales pour permettre aux élèves qui le souhaitent de se spécialiser dans ces domaines.

GOVERNANCE / ACTEURS MOBILISÉS

DRAFPIC / DRANE / Corps d'inspection / Acteurs de l'enseignement supérieur / Acteurs économiques / Collectivités

FOCUS

Sur des métiers/formations qui évoluent avec l'IA

Selon France travail, « Les entreprises recherchent du personnel exerçant des métiers dans l'intelligence artificielle. Le secteur est en plein boom. »

Face à l'énorme quantité de données récupérées par les entreprises et les administrations, l'analyste de données et l'expert en science des données vont permettre d'optimiser leur exploitation dans des secteurs comme le marketing, le commerce ou encore la médecine.

Ils conçoivent des algorithmes pour collecter, stocker et analyser les données. L'une des tâches importantes sera de créer une base de données et de la mettre régulièrement à jour. Ils pourront ensuite en analyser le contenu, le vulgariser et le rendre accessible à tous pour l'utiliser, par exemple en exploitant les tendances de consommation d'un produit.

Des exemples de nouveaux métiers

Le cognicien, ou ingénieur cognicien, crée des logiciels et des applications pour les machines dans des secteurs comme le jeu vidéo, la médecine, la défense ou encore l'automobile. La voix qui vous parle en cas de panne dans votre voiture, c'est grâce au cognicien ! Il peut mettre en place des outils de télémédecine ou des systèmes pour piloter des drones à distance. Son travail se situe toujours entre la technologie et l'humain. Il analyse la manière de penser des humains pour ensuite construire une application. Ainsi, il lui faudra des compétences non seulement informatiques mais aussi psychologiques.

L'intégrateur en IA intègre l'intelligence artificielle aux produits et services existants. Il crée des applications et des interfaces, intègre et assure la maintenance des systèmes d'intelligence artificielle.

Le responsable marketing IA utilise les outils de l'intelligence artificielle pour améliorer la connaissance du marché et des utilisateurs d'un produit. Il établit ensuite une stratégie marketing pour cibler les clients.

(Source France travail)

Des exemples de métiers qui évoluent avec l'IA

Dans **les métiers de la comptabilité**, de la gestion, du support administratif, beaucoup de tâches de saisie, de relance, de reporting sont déjà automatisées ou assistées par l'IA. Par exemple, des logiciels d'analyse de factures ou des assistants intelligents effectuent la reconnaissance optique de caractères (OCR), la vérification de données, ou des propositions de corrections. Cela diminue les tâches manuelles pour les comptables ou assistants financiers, qui peuvent se tourner vers des missions d'analyse, de conseil, d'optimisation.

Le support (service administratif, support client de niveau 1, secrétariat) est également concerné : chatbots, outils de génération de rapports, assistants virtuels, voire agents conversationnels prennent en charge les requêtes simples ou répétitives. Les équipes peuvent ainsi se concentrer sur ce qui ne peut pas être automatisé comme la gestion de crise, la créativité ou les jugements complexes.

(Source BPI France)

Axe 3

Définir un cadre d'usage, pour une IA éthique, souveraine et responsable

OBJECTIFS

- Garantir un usage responsable, éthique et respectueux des aspects environnementaux.
- Identifier et maîtriser les risques liés à l'usage de l'IA.
- Acculturer l'ensemble des acteurs aux enjeux réglementaires et éthiques liés à l'usage de l'IA.
- Assurer un suivi des usages pour réguler les actions, détecter les dérives ou, inversement, accélérer la diffusion des bonnes pratiques.
- Avoir une vigilance sur l'impact environnemental des solutions déployées.

LEVIERS

- Diffuser et faire connaître le cadre d'usage national.
- Mener une veille active sur les nouvelles générations d'IA et les innovations prometteuses pour l'éducation ainsi que leurs potentiels impacts.
- Mettre en place un observatoire des usages de l'IA pour un suivi qualitatif, collecter les retours du terrain et ajuster la stratégie.
- Créer et animer une communauté de réflexion sur l'Intelligence Artificielle en s'appuyant sur la communauté nationale (CREIA).
- Former l'ensemble des acteurs aux enjeux éthiques, environnementaux, de souveraineté et de responsabilité.

GOUVERNANCE / ACTEURS MOBILISÉS

- DRANE / DRASI / Corps d'inspection / Délégués à la protection des données (DPD) / Cellules académiques « Éducation aux médias et à l'information » (EMI)

FOCUS

sur le cadre d'usage national

Annoncé le 7 février 2025 par Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en amont du sommet sur l'intelligence artificielle, le cadre d'usage de l'intelligence artificielle (IA) en éducation a été publié le 14 juin 2025.



[Cadre d'usage de l'IA en éducation](#)

Il constitue une réponse concrète et attendue face à la diffusion massive des outils d'IA générative dans la société, en particulier parmi les élèves.

Disposer d'un cadre clair et partagé pour accompagner élèves, enseignants, cadres et personnels administratifs dans l'usage de l'intelligence artificielle est en effet une nécessité.

Le cadre d'usage de l'intelligence artificielle en éducation a été construit au terme d'une large consultation menée de janvier à mai 2025 sur l'ensemble du territoire. Enseignants, personnels de direction et administratifs, inspecteurs, organisations syndicales, parents d'élèves, lycéens : l'ensemble de la communauté éducative a été mobilisé. Plus de 500 contributions ont été recueillies, enrichissant le projet initial et nourrissant le dialogue social.

Le cadre précise les grands principes à respecter :

- S'assurer de la plus-value pédagogique du recours à l'IA ;
- Veiller à la protection des données saisies dans les outils grand public ;
- Être conscient de l'impact environnemental de l'IA générative ;
- Faire preuve de transparence dans son utilisation ;
- Exercer son esprit critique face aux contenus produits.

Il fixe également des règles d'utilisation concrètes pour les élèves : l'usage autonome de ces outils ne sera, par exemple, autorisé qu'à partir de la classe de 4e. Tout recours à l'IA générative pour réaliser un devoir scolaire, sans autorisation explicite et sans travail personnel d'appropriation, sera considéré comme une fraude.

Axe 4

Tirer parti des potentialités de l'IA pour moderniser les services administratifs

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité du service rendu aux usagers.
- Moderniser les processus administratifs.
- Faciliter le travail des agents et libérer du temps pour des missions à forte valeur ajoutée.

LEVIERS

- Ancrer la démarche régionale d'IA administrative dans la modernisation du système d'information (SI).
- Valoriser et exploiter les données présentes dans le SI pour alimenter l'IA.
- Faire évoluer notre organisation pour répondre à ces objectifs.
- Mettre en œuvre un pilotage adapté permettant la Gestion du portefeuille de projets IA sur le périmètre administratif.
- Accompagner les agents de la DRASI pour intégrer l'IA dans le système d'information.
- Former les agents pour qu'ils gagnent en efficacité grâce à l'IA.

GOVERNANCE / ACTEURS MOBILISÉS

DRASI / Secrétariats généraux / Equipes de transformation et modernisation

FOCUS

La stratégie de la région académique en matière d'intelligence artificielle dans nos services administratifs est alignée avec les orientations nationales et propose une complémentarité sur les cas d'usage non couverts.

- **Outils de type assistant:** Concernant les dispositifs d'assistance à la réponse (proposition de réponses validées par un gestionnaire aux questions des agents), le projet Cassandre, porté par la DGRH et annoncé par Madame la Ministre, constitue la référence nationale. À ce titre, la DRASI accompagne activement les académies d'Amiens et de Lille dans leur candidature en tant qu'académies pilotes pour ce projet.
- **Outils de type agent conversationnel:** Pour ce qui est des outils de réponse directe aux usagers et agents, la DRASI construit un service numérique régional visant à répondre aux besoins identifiés. Un projet pilote a d'ores et déjà été lancé sur le périmètre de l'affectation scolaire. D'autres cas d'usage sont identifiés comme par exemple l'amélioration du dispositif d'assistance informatique.

Pilotage et gouvernance

La gouvernance de cette stratégie sera portée à l'échelle régionale par un groupe de coordination et de suivi en associant les grandes collectivités et en particulier le Conseil régional des Hauts-de-France.

Ce groupe assurera :

- la mise en œuvre de cette stratégie et sa déclinaison en territoires ;
- une collaboration avec tous les acteurs engagés autour de l'IA (DNE, collectivités, INSPE, universités, EdTech),
- une évaluation et un suivi régulier de cette stratégie,
- une veille active sur les nouvelles générations d'IA et les innovations prometteuses pour l'éducation,
- un soutien aux initiatives innovantes en territoire.

Stratégie pour l'usage de l'intelligence artificielle

Région académique Hauts-de-France
144 rue de Bavay, Lille